DLP 23-4-85504020

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne



Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : (26) 09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : F

ÉDITION SPÉCIALISÉE - GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 9 DU 11 Avril 1985

Envoi n° 8

ABONNEMENT ANNUEL :

Edition A ou B : 125 F
Edition A + B : 225 F

AGIR	:	Cylindrosporiose du colza Insectes du colza Régulateur de croissance sur blé
SURVEILLER	:	Piétin-verse des céréales Mouches des céréales
ATTENDRE	:	Maladies du feuillage des céréales

AGIR

CYLINDROSPORIOSE DU COLZA

La maladie est présente dans l'ensemble de la région, mais à des niveaux très variables.

DANS LES PARCELLES DE JET NEUF N'AYANT ENCORE RECU AUCUNE PROTECTION, UNE INTERVENTION SE JUSTIFIE SI 1 PIED SUR 5 ENVIRON EST PORTEUR DE SYMPTOMES.

INSECTES DU COLZA

Des captures parfois importantes de charançons de la tige et de méligèthes ont été observées la semaine passée.

Stratégie de lutte contre les méligèthes :

Le colza est sensible aux méligèthes du stade D1 (boutons accolés) jusqu'à l'apparition des premières fleurs.

Le seuil d'intervention est de :

- 1 méligèthe par inflorescence au stade D1.
- 2 à 3 méligèthes par inflorescence au stade E (boutons écartés).

Préconisation :

Actuellement, toutes les parcelles sont sensibles aux charançons de la tige et seront rapidement sensibles aux méligèthes.

UNE INTERVENTION INSECTICIDE, POUVANT VISER CES DEUX RAVAGEURS, EST JUSTIFIEE DANS DE TRES NOMBREUX CAS.
POUR LES PARCELLES TRAITEES DEPUIS PLUS DE 3 SEMAINES, UN RENOUVELLEMENT EST A ENVISAGER SI UN NOUVEAU VOL DE CHARANCON DE LA TIGE A EU LIEU.

Ce traitement pourra être associé avec le fongicide si besoin est.

REGULATEURS DE CROISSANCE SUR BLE

Le temps poussant actuel va faire évoluer rapidement les semis de la dernière quinzaine d'octobre vers le stade "épi à 1 cm".

LAISSEZ UN TEMOIN NON TRAITE AFIN DE POUVOIR JUGER DE L'EFFICACITE DU TRAITEMENT.

SURVEILLER

PIETIN VERSE DES CEREALES

Sauf cas exceptionnels, les attaques de piétin-verse sont encore superficielles (deuxième ou troisième gaine plus rarement).

La présence assez fréquente de rhizoctone rend les confusions possibles.

Stratégie de lutte : **PAS D'INTERVENTION SYSTEMATIQUE**

Les analyses de résistance menées en 1984 ont mis en évidence la présence, souvent forte, de souches de piétin résistant aux B.M.C..

Cette situation impose pratiquement l'utilisation de spécialité à base de prochloraz pour lutter contre ce champignon (voir notre bulletin n° 5 du 28 février 1985).

L'intervention devra être raisonnée en fonction de la présence ou non du piétin.

Si le seuil de 15 à 20 % de talles présentant des attaques profondes est atteint, une application de prochloraz, associée ou non à du B.M.C. sera à réaliser.

Seuls les semis précoces (avant le 20-25 octobre) et notamment les blés de pois devraient être concernés.

Préconisation :

DANS LA TRES GRANDE MAJORITE DES CAS, AUCUNE INTERVENTION AVANT LE STADE 1 NOEUD NE SE JUSTIFIE.

MOUCHES DES CEREALES

Des dégâts de mouches des céréales (mouche grise et mouche jaune) sont visibles dans quelques parcelles.

Les attaques se manifestent par le jaunissement puis le dessèchement de la feuille centrale.

Ces dégâts sont le plus souvent limités.

Il n'existe pas de traitement de rattrapage efficace.

ATTENDRE

MALADIES FOLIAIRES DES CEREALES

Sur blé et orge-escourgeon, les maladies du feuillage sont encore très peu fréquentes.

Un nouveau contrôle sera à faire dans les 15 prochains jours.